

# Compte rendu de la réunion de restitution sur le plan de circulation quartier apaisé – Secteur Lenotre / Nicol

> Jolimont - Soupetard - Roseraie - Gloire – Gramont- Amouroux

**Le Vendredi 12 Avril 2019 - 20h**

- > *Lieu* : Maison de la Citoyenneté Est
  - > *Participation* : 50 personnes
  - > *Élu présent* : Monsieur LESGOURGUES, maire du quartier 4.2
  - > *Services municipaux présents* : Mme HANEL (Direction Mobilité Gestion Réseau – Toulouse Métropole) Mme SECK, (Direction Action Territoriale), Mme METGE (Pôle Territorial Est, Toulouse Métropole)
- > *Document support* : Diaporama + plans consultables à la Maison de la Citoyenneté Est

*NB : Ce compte-rendu ne retranscrit pas l'intégralité des débats mais les principaux échanges d'intérêt collectif.*

### *Objectifs de la réunion :*

- ➔ Cette réunion fait suite à une première séance de travail avec les riverains qui a eu lieu le 10 décembre 2018. Après avoir recensé les problématiques et demandé des interventions sur les thématiques liées à la mobilité, au stationnement et à la sécurité, la réunion du mois de décembre avait permis de présenter les pistes de solutions identifiées par les services et d'échanger avec les participants. Un travail en atelier avait été organisé sur trois sujets jugés prioritaires : l'aménagement de la rue Lenôtre, le problème de sécurité au carrefour Agde/Nicol et l'examen de la demande d'un sens unique sur le chemin Nicol. l'objectif de ces ateliers était de recueillir les avis sur les pistes de travail et de présenter les plans d'aménagements de voirie proposés pour la rue Lenôtre et le chemin Nicol.
- ➔ Suite à la présentation des services, un temps d'échange a eu lieu avec les participants. Les plans des différentes options pour la rue Lenôtre et le chemin Nicol ont pu être consultés.

### *Observations des participants :*

- ➔ Concernant la rue Lenôtre : la mise en sens unique a été jugée satisfaisante au regard du faible impact de report et de la petite boucle qu'il permet dans le quartier et des possibilités d'aménagement qu'il permet sur la rue Lenôtre. Le sens de la boucle a fait l'objet d'une discussion, mais la majorité des participants était d'accord pour garder le dernier tronçon de la rue en sens sortant vers la route d'Agde.

Concernant les plans d'aménagement : la proposition d'élargir un trottoir et d'organiser le stationnement est accueillie favorablement par les participants. Il a été demandé de compléter avec une chicane sur la section centrale pour intégrer un élément modérateur de vitesse supplémentaire. Les participants demandent de traiter le débouché sur la route d'Agde pour supprimer le stationnement illicite qui masque la visibilité et gêne les piétons.

- ➔ Pour ce qui concerne le chemin Nicol : le problème posé souligne la dangerosité de cet axe pour les piétons dans la section étroite du chemin Nicol (Pavots-Agde) ainsi qu' au carrefour. L'enjeu de mettre ce point en sécurité pour les piétons est partagé (accès métro, problème Personnes à Mobilité Réduite). Les pistes de solution avec sens unique sont jugées contraignantes pour les accès des riverains en voiture, mais l'enjeu de la sécurité des piétons est important pour les participants. Sur ce point, cet échange n'a pas permis d'aboutir à un consensus. Certains participants sont prêts à modifier leurs habitudes pour trouver une

solution à court terme. A long terme, l'idée d'élargir la rue côté Garage a été évoquée. Concernant les plans d'aménagement, la solution présentée est intéressante si on trouve le moyen de supprimer totalement les pratiques de tourne à gauche. La solution sens entrant serait plus intéressante pour parvenir à cet objectif. Certains participants soulignent le manque de largeur du trottoir. La proposition présentée est une solution de compromis : le stationnement devant le garage est maintenu, seul un trottoir est élargi (côté garage à 1,4m). Certains participants demandent à supprimer le stationnement pour élargir les trottoirs et les protéger avec du mobilier. D'autres participants souhaitent conserver le stationnement.

### **Relevé de décisions :**

- ➔ Concernant la rue Lenôtre : le projet de mise en sens unique semble répondre aux difficultés évoquées par les riverains. 2 options (choix du sens) sont possibles et feront l'objet d'une concertation (distribution d'un questionnaire dans les boîtes aux lettres des riverains). Les demandes complémentaires formulées seront étudiées et intégrées dans la mesure du possible à l'opération.
- ➔ Chemin Nicol : les avis sont encore mitigés sur le sujet du sens unique, mais l'enjeu de sécurité des piétons est partagé. La mise en sens unique est abandonnée. Une analyse complémentaire des services est demandée pour intégrer les observations des participants et présenter une solution plus favorable aux piétons avec un élargissement du trottoir côté Garage (= suspension du stationnement ou projet d'emplacement réservé à prévoir sur la prochaine programmation pluriannuelle d'investissement). La décision est suspendue dans l'attente de l'étude des services. Début du chemin Nicol : flèche de priorité à mettre en place.
- ➔ Des actions de renforcement de la zone 30 ont été actées: la signalisation sera renforcée sur les rues Doumergue et le chemin Nicol par le marquage d'ellipses « 30 » au sol.
- ➔ Avenue de la Roseraie : pour lutter contre le stationnement illicite sur les trottoirs, les services vont étudier la poursuite du plan de marquage du stationnement (section Pervanches-Lenôtre).